

L'AN MIL NEUF CENT NONANTE.

Le douze juin.

Devant Nous, Maître Robert LAGAE, Notaire résidant à Jette, soussigné.

A COMPARU :

DESCRIPTION DU BIEN.

VILLE DE BRUXELLES-DEUXIEME DISTRICT (ci-devant idem).

Un immeuble d'habitation ou de rapport sur et avec terrain, avec toutes dépendances, situé rue Félix Sterckx, numéro 73, à l'angle de la rue Stevens Delannoy, contenant en superficie d'après titre deux ares dix-huit centiares, cadastrée ou l'ayant été section C, numéro 23/Q/7 pour une superficie de deux ares dix-huit centiares.

Ce bien est actuellement cadastré sous Bruxelles-seizième division, article 3272, section C, numéro 23/M/9 pour une contenance de deux ares dix-huit centiares.

Il possède un revenu cadastral de :

SEPTANTE NEUF MILLE QUATRE CENTS FRANCS (79.400 F).

ORIGINE DE PROPRIETE TRENTENAIRE.

LAGAE

NOTAIRE

JETTE

1080 BRUSSEL

FEUILLET



II. D
Ensu
division
privati
les pa
copropr
Civil,

III.
Ensu
les pi
présen

- U
- U
- U
- U

IV
CH

PART

A
1
D
2
U

ISION JURID
, le compa
uridique de
s, auxquel
ies commu
té immobili
conforméme
LANS DES C

te le compa
ces suivan
acte pour e
plan des c
plan du re
plan du pr
plan du d
ACTE DE BA

TRE I :

S COMMUNES.

PARTIES PR

Au sous-so

caves num

Au rez-de

apparteme

jour, cuis

Au premie

appartem

all d'entr

ains.

. Au deux

In apparte

Hall d'ent

bains.

5. Access

Sont égal

a) Les a

trouvant

ques nom

trée de

commu

ession

tives